

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
19/08/2019

Dossier complet le :
13/03/2020

N° d'enregistrement :
F01119P0189

1. Intitulé du projet

Exploitation d'un centre de formation à la conduite, arrosage des circuits via un forage d'eau souterraine à Viarmes et Belloy-en-France

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CENTAURE ILE DE FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr CHARLES Sebastien, Directeur du centre

RCS / SIRET

4 4 9 1 1 8 3 9 7 0 0 0 1 6

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27a, d. forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m et de plus de 100 m	Le projet est situé dans la masse d'eau FRHG104 Eocène du Valois mais en dehors d'une ZRE. Il sollicitera la nappe de l'Eocène moyen et inférieur à 105 m de profondeur et plus particulièrement les sables de Cuise. Le Calcaire Grossier est dénoyé dans le secteur du projet (drainage important des vallées). Seuls les sables sont aquifères. Ainsi le projet ne rentre pas dans la disposition D7.118 du SDAGE.
41a, Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus	Le projet prévoit la construction de 89 places de stationnement dont 3 pour handicapés et 75 grands publics

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est éloigné du centre ville et en pleine zone rurale (actuellement terre agricole). Un point d'eau est nécessaire sur site.

Ce site est prévue pour la création et l'exploitation d'un centre de formation (le projet est enregistré sous le code APE 8559A-Formation continue d'adultes) à la conduite. Il prévoit notamment la création d'un centre de formation, de 4 plateaux d'exercices à des fins de stage de conduite et apprentissage sur tous types de route, notamment mouillée. Le projet prévoit 89 places de parking dont 3 places handicapés et 75 grands publics. Les eaux pompées dans le forage seront utilisées pour alimenter le système d'arrosage. Les pistes seront recouvertes d'une résine Epoxy Assouplie (Epovic Liss 17). Ce dernier fonctionnera en circuit fermé et fournira de l'eau en permanence pour les plateaux pendant les exercices. La collecte des eaux s'effectue via une cuve de stockage avec séparateur hydrocarbure.

Les pistes ne générant pas de pollution importantes, le séparateur est capable de traiter le débit de période de retour mensuel (soit 15 l/s). Au-delà un by-pass entre en action. L'ensemble des eaux récupéré dans la cuve de stockage est dimensionné pour contenir une pluie de récurrence décennale. Le volume du bâtiment a été implanté et organisé de façon à respecter les directives d'implantation de la fiche de lot de la ZAC.

4.2 Objectifs du projet

Le projet dans son ensemble prévoit la création d'un centre de formation continue d'adulte à la conduite.

Le centre permettra d'accueillir via un parking de 89 places (public et salarié inclus) jusqu'à 155 personnes dans le bâtiment de 540 m² SHON.

Le projet n'est inclus dans aucune zone naturelle et fait partie intégrante de la ZAC de l'Orme et plus spécifiquement du Lot 11. Il respectera dans sa création toutes les préconisations de la ZAC en terme d'aménagement qui sont déjà autorisés.

La création d'un forage est prévu en complément pour couvrir les besoins en eau du projet via le forage avec une nappe susceptible de fournir les volumes désirés.

L'annexe 6 présente la plupart des pièces du permis avec : le rapport géotechnique, dossier ERP (avec plan masse et coupe projet), la note hydraulique de gestion des eaux pluviales, la notice paysagère, le Cerfa de Permis de construire, et l'attestation BBIO

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit dans sa construction : le centre de formation (540m²), le parking et 4 plateaux d'exercices (comprenant un 1 plateau type rond-point de 90m de diamètre avec une piste de 5 à 15 m de large ; puis 3 lignes droites de 90, 75 et 90 m de longueur sur 18 m de large) qui sont interconnectés par un total de 5 rond-points standard à chaque extrémité. La surface totale du projet couvre 53406 m² avec une imperméabilisation (bâtiment, voirie d'accès et parking) de 6902 m² d'un côté, dont les eaux pluviales seront collectées et gérées par un bassin d'infiltration de 371 m² et une seconde surface correspondant aux plateaux d'exercices (voirie, piste en asphalte et béton) de 11826 m² avec une gestion des eaux pluviales avec un bassin de 635 m². Le reste de la surface 34 678 m² restera en espaces verts. Des essences et un aménagement paysager sont prévu dans le permis avec engazonnement et plantation notamment de *Carpinus betulus*.

Sur l'aspect extérieur des constructions est prévu un portail coulissant pour l'accès au site, un grillage double torsion en limite séparative, des murs de façades en voiles de béton armé sur le bâtiment avec parement bois éco-certifié Douglas.

Sur la partie forage, la création se fera au Rotary ou au marteau Ø311 mm jusqu'à 65 m de profondeur avec bac de décantation. Mise en place de tubage acier Ø204 mm en tête jusqu'à 65 m de profondeur, cimenté à l'extrados, sous pression depuis l'intérieur du tube, pour isoler les terrains superficiels et les couches lithologiques intermédiaire rencontrées (sable de Beauchamp, Marnes et Caillasses et Calcaire grossier dénoyés). Puis foration au Rotary Ø204 mm jusqu'à 105 m de profondeur.

Mise en place colonne captante : tubage PVC ou acier, crépiné au niveau des sables de Cuise entre 70 et 105 m de profondeur, vers jusqu'à reconnaître le toit des argiles yprésiennes. Une coupe de l'ouvrage est présentée en annexe.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le centre de formation permettra d'accueillir jusqu'à 155 personnes qui auront accès au 75 places de parking en entré de site. La formation dispensé permet l'apprentissage du code de la route par des cours, la récupération de point de permis et le perfectionnement de la conduite sur route mouillée.

Dans ce cadre, il est prévu de fournir les besoins en eau via le forage qui sera utilisé pour remplir la cuve qui desservira le réseau d'arrosage du circuit en boucle fermée. Les pistes seront recouvertes d'une résine Epoxy Assouplie (Epovic Liss 17). Ce dernier fonctionnera en circuit fermé et fournira de l'eau en permanence pour les plateaux pendant les exercices. La collecte des eaux s'effectue via une cuve de stockage avec séparateur hydrocarbure.

Sur la partie paysagère du site, une société spécialisée interviendra pour l'entretien.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Article R214-1 code de l'environnement :

Projet en déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement pour la création du forage qui demeure dans le champ d'application de la rubrique susmentionnée 1.1.1.0. Compte tenu des volumes annuels inférieurs à 10 000m³, l'exploitation n'est pas soumise à la rubrique 1.1.2.0

En application de l'article R214-2 du code de l'environnement, l'autorisation unique de prélèvement se substitue aux autorisations individuelles de même objet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pour le forage : Lors de la phase de travaux puis après travaux et pour l'exploitation	environ 150 m ² puis 3 m ² à terme
Aménagement générale du site :	53 406 m ² comprenant :
- bâtiment, parking et voirie d'accès (imperméabilisé)	- 6 902 m ²
- les 4 plateaux d'exercice (imperméabilisé)	- 11 826 m ²
- les espaces verts (libre)	- 34 678 m ²
- 2 bassins d'infiltration	- 635 m ² et 371 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

accès chemin du site depuis la D909 en direction de Viarmes.

Le projet dans son ensemble concerne les Parcelles : n°578,, 580, 584 à 586, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1604, 1608, 1610, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1626, 1628, 1630, 1633 de la section C du cadastre communal de Viarmes et les parcelles 555, 558 et 562 de la section A du cadastre de Belloy-en-France

Le forage sera implanté sur la parcelle C 1621 dont les coordonnées sont ci-contre

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 36' 87" 77 Lat. 49° 11' 07" 65

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Distance des ZNIEFF par rapport au projet dans son ensemble : ZNIEFF type II la plus proche, à 620 m à l'ouest : FR11000776 Forêt de Carnelle ZNIEFF type II, à 2 km à l'est : FR110120061 Vallées de la Theve et de l'Ysieux ZNIEFF type I la plus proche, à 3,6 km au nord : FR110120022 Marais d'Asnières sur Oise ZNIEFF type I, à 4,9 m à l'est : FR110020088 Le Moulin de Luzarches
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le zonage RAMSAR il n'existe aucune zones humides d'importance au niveau de l'ensemble du projet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est soumise à un PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) Mouvements de terrain N°95PREF19840106-R111.3 de 1987 approuvé le 08 avril 1987 Le bâtiment, le parking et les 4 plateaux d'exercice seront réalisés suivant le DTU et se conformeront à la G2PRO. Le forage sera réalisé suivant les règles de l'Art avec une hauteur cimentée de 65 m et pris dans une margelle bétonnée Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La masse d'eau FRHG104 ne fait pas partie d'une zone de répartition des eaux pour l'éocène. Non concernée
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun d'après la base MERIMEE
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble du projet est situé 4 km de la ZPS FR110120061 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi Un formulaire d'incidence simplifié est fourni en annexe
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement prévu de 5 m ³ /h en pointe pour un volume annuel de l'ordre de 5 000 m ³ dans l'Eocène moyen et inférieur (sable de l'yprésien) - le calcaire grossier du lutétien étant dénoyé dans le secteur. Il n'y a aucun prélèvement référencé sur la commune de Viarmes, ni de Belloy en France d'après la base nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE). Qu'en bien même, avec une transmissivité de 2.10-4 m ² /s et un coefficient d'emménagement de 0,85%, le rayon d'action pour 48 h de prélèvement est limité à 95 m. Il n'y a aucun prélèvement dans ce périmètre
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'absence d'eau dans le sous-sol (étude G2 PRO) permet de confirmer l'absence de drainage en phase travaux pour la construction du bâtiment et la partie voirie sens large.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La construction de l'ensemble du projet (bâtiment, parking, voirie et plateaux d'exercice) sont prévus sur un site constructible et en friche. La surface de construction couvrira environ 35% de la surface totale du tènement. L'emprise au sol pour le forage sera très restreinte et de l'ordre de 3m ² une fois terminé En dehors d'un remaniement du terrain pour la construction, aucune destruction spécifique n'est soulevé. Par ailleurs le site fera l'objet d'espace paysager (avec engazonnement et plantation d'essence local) et d'entretien à terme.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet dans son intégralité est situé à plusieurs kilomètres au sud de la NATURA 2000 ZPS FR110120061 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit la possibilité d'accueillir 89 voitures et 155 personnes. A titre comparatif il est enregistré en 2018 jusqu'à 2150 véhicules moyen journalier sur la D909 qui dessert le site. Le nombre de véhicule pouvant être accueilli sur le site n'est pas d'ossature à accentuer la circulation de la départementale.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les 4 plateaux d'exercice sont prévues pour des essais sur courte distance (90 m maximum) avec des vitesses limités et non susceptible de créer des nuisances sonores particulières. Par ailleurs une haie est prévu autour du site pour couper tout bruit intempestif. Le prélèvement dans le forage sera quand à lui réalisé par une pompe immergée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune odeur particulière ne se dégagera
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de terrassement et de construction sont prévus sur plusieurs mois.</p> <p>Le temps des travaux de foration pour le forage est prévu sur 1 à 2 semaines</p> <p>Vibration limité à quelques mètres autour de la foreuse</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet particulier. Les travaux étant prévus sur des terres en friche, elles ne sont pas susceptibles de créer des poussières. Le cas échéant elles pourront être arrosées.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	rejets des eaux souterraines exaurées vers le milieu superficiel (système d'arrosage du site)
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet fait partie de la ZAC de l'Orme (lot 11 spécifiquement).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans la ZAC de l'Orme (lot 11) qui a fait l'objet d'un permis d'aménagement. Il y aura donc d'autre aménagement dans la ZAC sur les autres lots.

Ce lot se situe sur toute la partie nord de la ZAC. Le projet est borné au-delà par des champs agricoles, à l'ouest par la D909 et au sud par la ZAC.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre du projet dans son ensemble, il répond à un besoin de formation des adultes dans la conduite (apprentissage sur route mouillée, stage au code de la route...) pour garantir leur sécurité et celles des autres usagers.

Dans le cadre du forage, la solution alternative proposée à un impact positif en limitant la consommation d'eau potable.

L'utilisation d'eau brute n'engendre pas les coûts liés à l'effort de potabilisation d'eau. Cette solution n'induit pas de modification quant aux volumes consommés mais un changement des ressources d'approvisionnement. Par ailleurs le site ne permet pas l'approvisionnement d'une conduite d'eau potable (trop éloigné).

Les types d'impacts engendrés par la réalisation de ce nouveau captage et les mesures compensatoires :

- Risque de pollution lié à la foration du forage : afin de maîtriser les éventuels risques, les travaux seront réalisés suivant les règles de l'art

- Risque de pollution suite à un déversement accidentel durant la phase d'exploitation du forage : le forage sera éloigné autant que possible des zones de circulation et des zones pouvant présenter un risque (par ex : zone de stockage). La tête de puits sera protégée.

- Altération potentielle du régime d'écoulement des eaux souterraines : en cas de période de sécheresse ou de tout évènement nécessitant une restriction d'usage (bien que situé en dehors d'une ZRE), les débits de pompages pourront être diminués.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du caractère temporaire des travaux de quelques mois pour le bâtiment et ouvrages connexes (voiries, parking... etc.) et de deux à trois semaines pour le forage avec essais de pompage et de l'isolation du site vis-à-vis des habitations et des zones environnementales précédemment décrites, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet s'inscrit dans la ZAC de l'Orme (lot 11) qui a fait l'objet d'un permis d'aménagement, lequel fait l'objet de prérogative qui sont d'ores et déjà pris en compte dans le projet (exemple : superficie de construction, mise en place d'essence local dans l'espace paysager). Les volumes restent également très faibles en terme de prélèvements dans le forage et ne seront pas de nature à créer d'incidence.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Complément au formulaire Cerfa au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale sur les communes de Viarmes et Belloy-en-France - Annexe au Cerfa : - annexe 1 : Annexe 1 du Cerfa n°14384 - annexe 2 : Photographie - annexe 3 : Plan de situation au 1/25000 - annexe 4 : évaluation simplifié Natura 2000 - annexe 5 : coupe lithologique et technique du forage - annexe 6 : pièces PC (plan, attestation, étude géotechnique, notice paysager...etc)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Viarmes

le, 11/07/2019

Signature



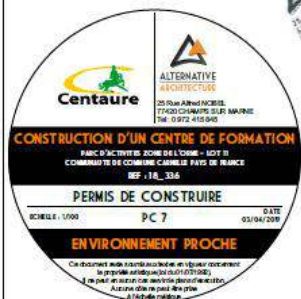
Annexes 2 à 3 : Plan d'implantation, Photographie du site devant accueillir le forage, Occupation du sol

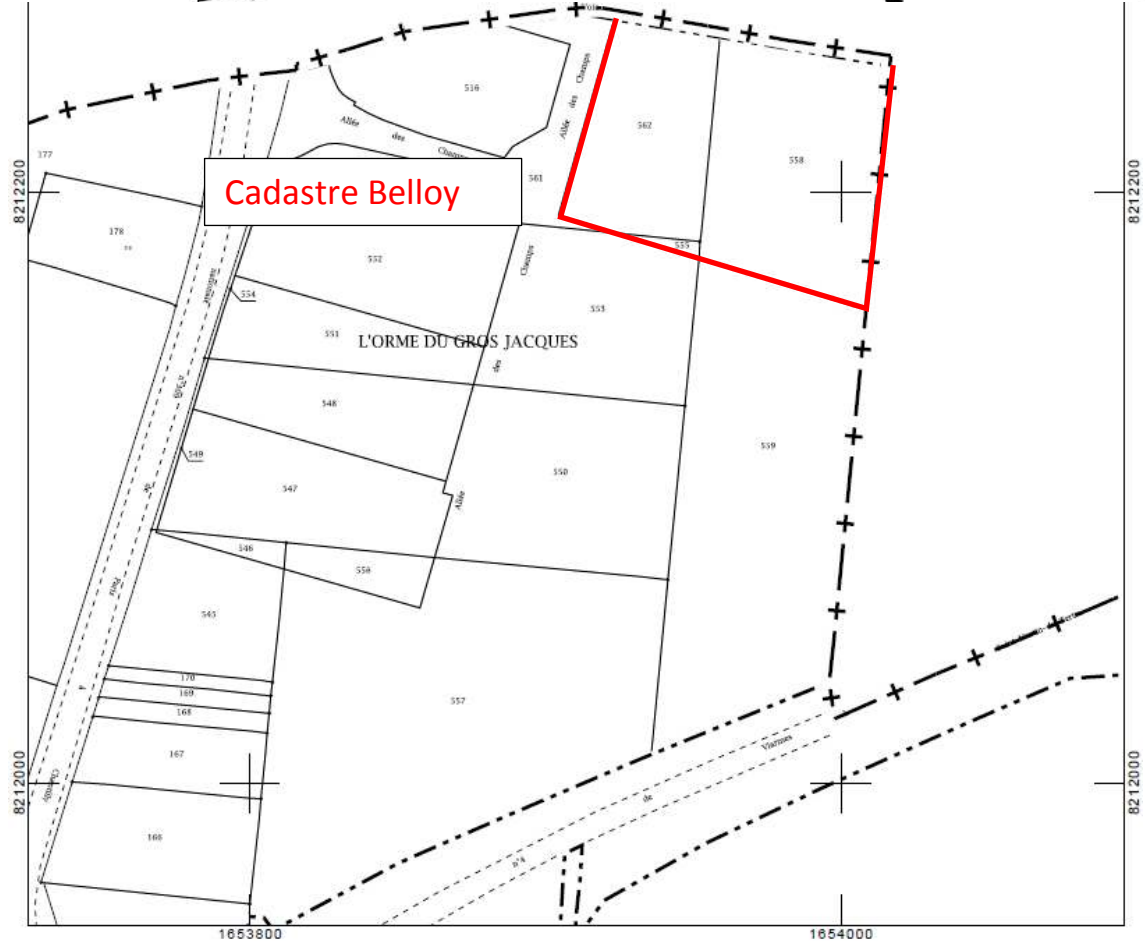
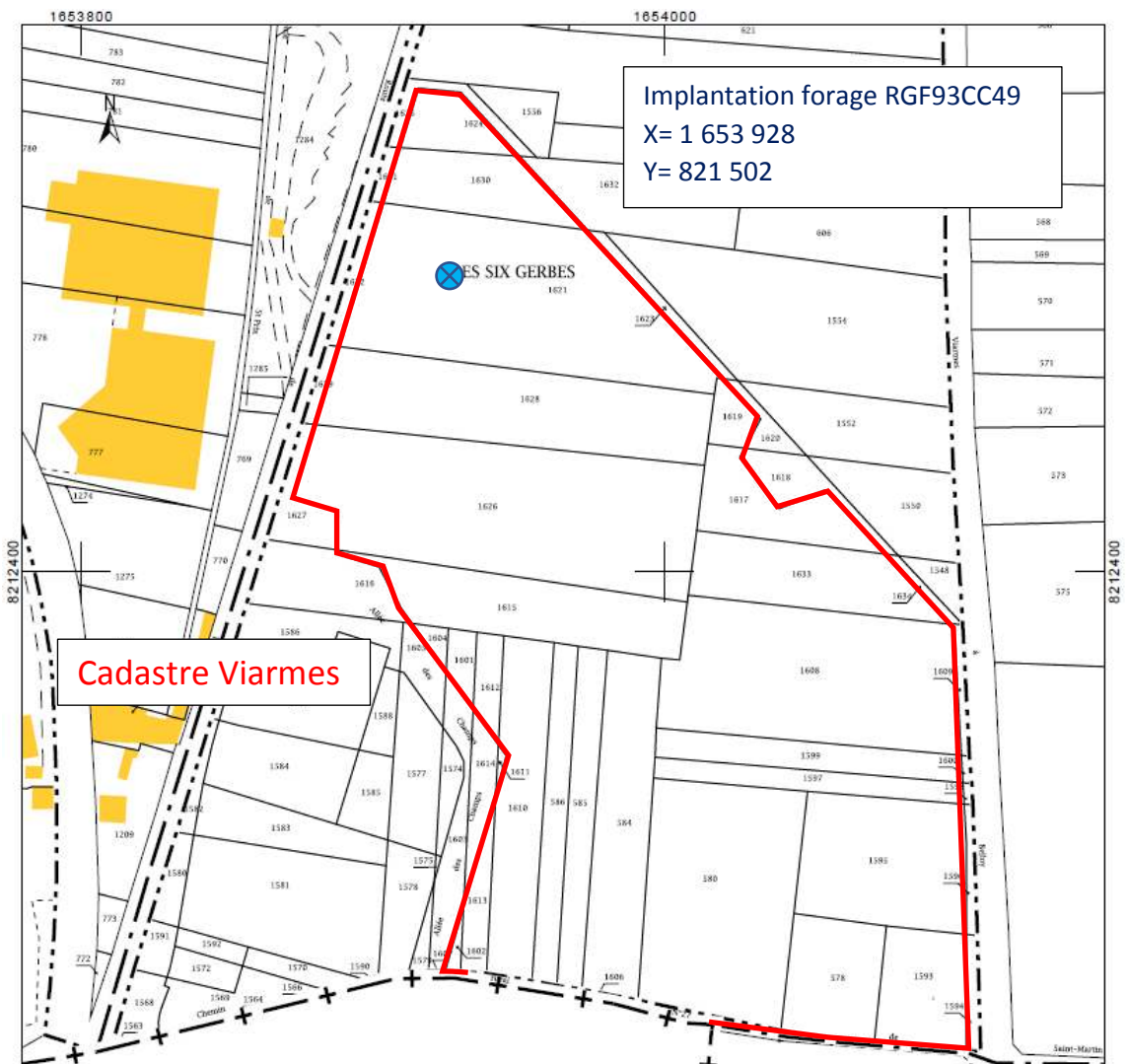


VUE AERIEENNE

W

E





profondeur r (m)	description lithologique	côte NGFestimée : + 147 m	EQUIPEMENT		FORATION
0					
3	Limon des plateaux			Argile	
9	Calcaire de Saint Ouen				
10	Sable Ezanville				
18	Sable de Beauchamp				
30					
35	Marnes et caillasses		tube plein PVC Ø 112 mm de +1 à -70 m	Cimentation sous pression	forage en Ø 311 mm de 0 m à - 65 m
	Calcaire grossier			graviers de -2 m à -110 m	
60					
65					
70		niveau statique : - 76 m/sol			
	Sable de Cuise		tubes crépinés PVC. Ouverture de 0,75 à 1 mm de large, Ø 112x125 mm de 70 à 105 m		forage en Ø 204 mm de - 65 m à - 105 m
90	Yprésien				
99					
105			Bouchon de fond		
	Argile Yprésien				



	 25 Rue Alfred NOBEL 77420 CHAMPS SUR MARNE Tel : 0 972 415 845
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME - LOT 11 COMMUNAUTE DE COMMUNE CARNELLE PAYS DE FRANCE REF : 18_336	
DOSSIER ERP	
PIECE 2	
DATE 03/04/2019	
SITUATION	
<small> Ce document reste soumis aux textes en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1992). Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution. Aucune côte ne peut être prise à l'échelle métrique. </small>	

VUE AERIENNE



PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME
 COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE
 CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION



DOSSIER ERP

PLAN DE MASSE

PIECE 4A

ECHELLE: 1/500

DATE: 03/04/2019

MAITRE D'OUVRAGE



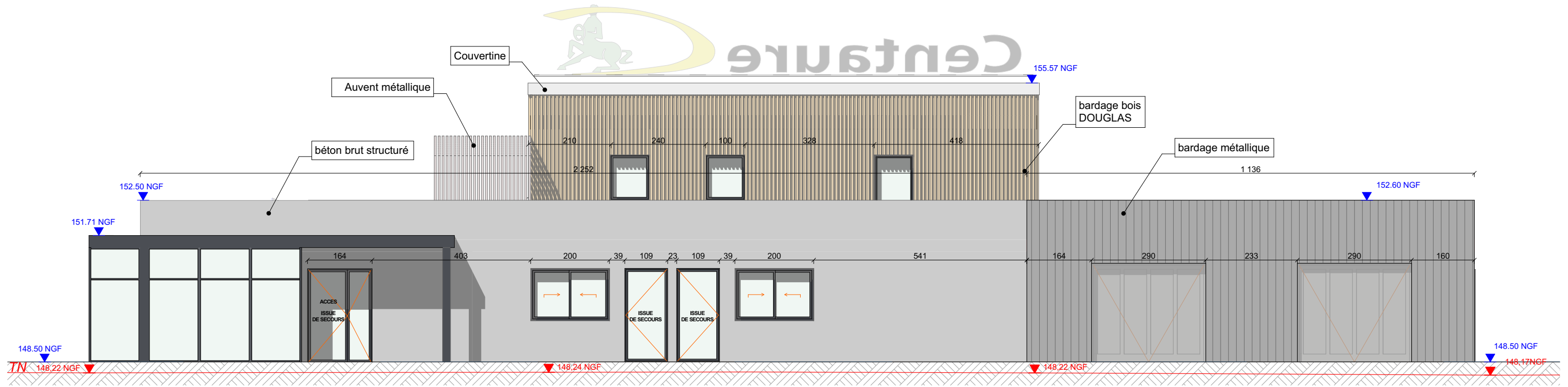
CENTAURE - ILE DE FRANCE
 Aire de Galande (ASB)
 77 550 REAU
 Tel: +33 1 64 13 75 77
 Fax: +33 1 64 13 75 79
 www.paris-ile-de-france.centaure.com

MAITRE D'OEUVRE DE CONCEPTION

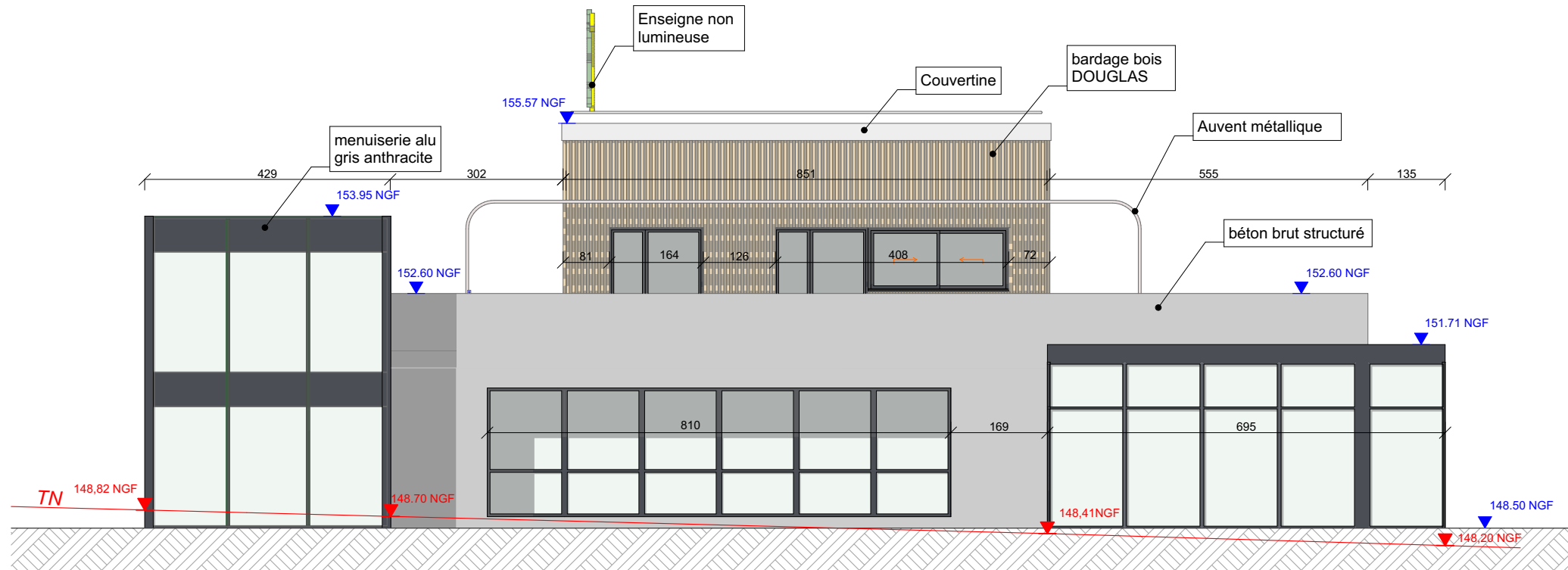


ALTERNATIVE
 ARCHITECTURE
 25 Rue Alfred NOBEL
 77430 CHAMPS SUR MARNE
 TEL: 0972410360 Email: contact@alternarchi.fr





FACADE NORD-OEUST



FACADE NORD-EST

ALTERNATIVE ARCHITECTURE
 25 RUE ALFRED NOBEL - 77420 CHAMPS SUR MARNE
 SARL D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
 IMMATRICULEE AU RCS DE MEAUX SOUS LE N° 513 333 468



Centaure



ALTERNATIVE ARCHITECTURE
 25 Rue Alfred NOBEL
 77420 CHAMPS SUR MARNE
 Tel : 0 972 415 845

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION

PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME - LOT 11
 COMMUNAUTE DE COMMUNE CARNELLE PAYS DE FRANCE

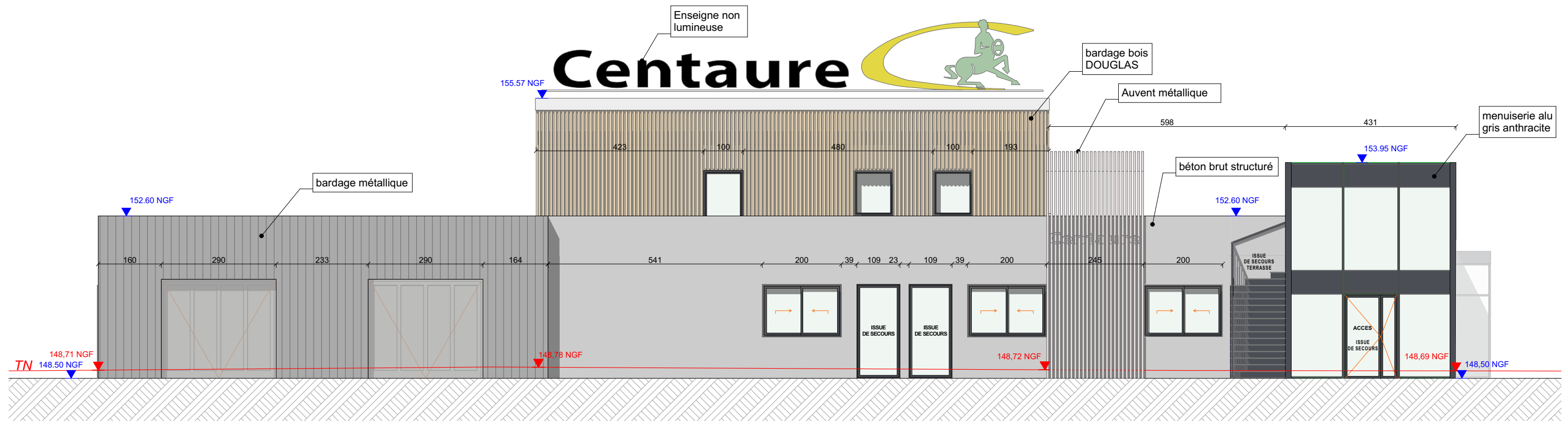
REF : 18_336

DOSSIER ERP

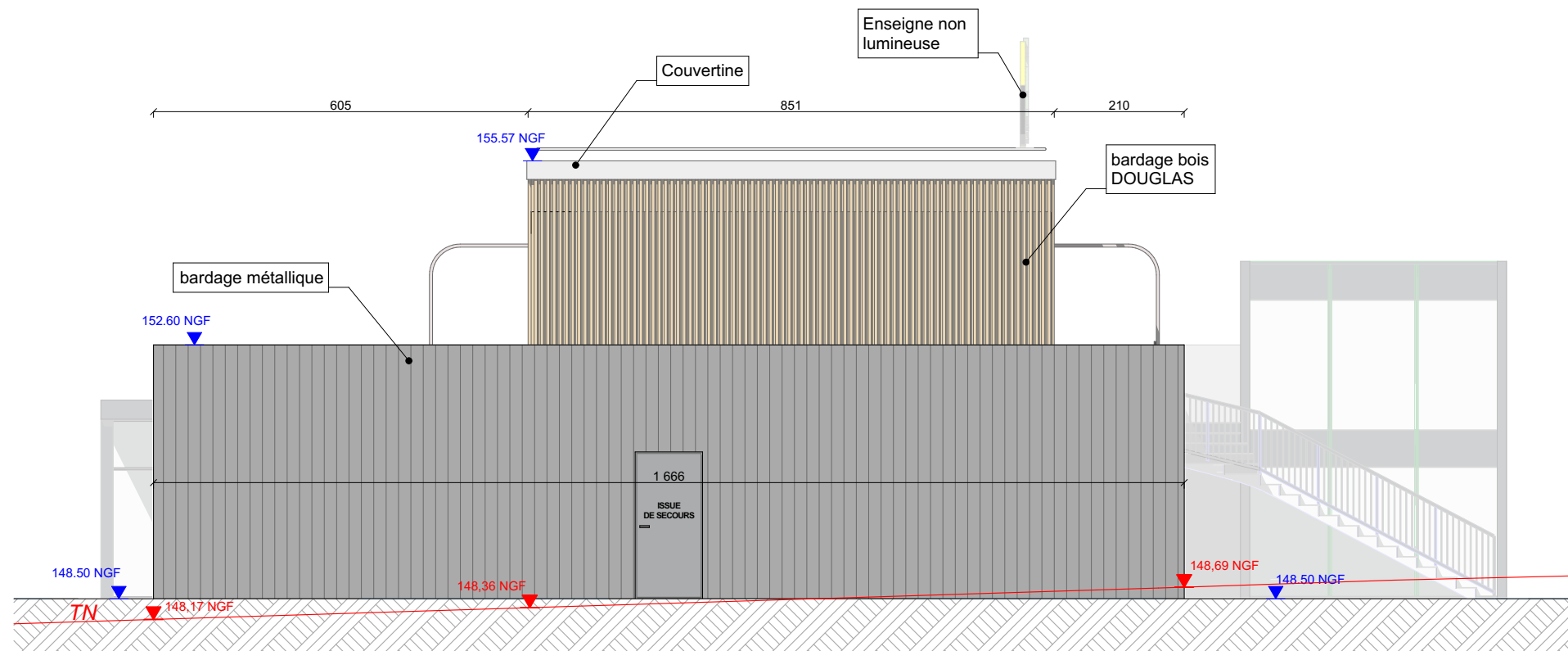
PIECE 4B DATE
03/04/2019

FACADES

Ce document reste soumis aux textes en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1992).
 Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution.
 Aucune cote ne peut être prise à l'échelle métrique.




FACADE SUD-EST




FACADE SUD-OEUST

ALTERNATIVE ARCHITECTURE
 25 RUE ALFRED NOBEL - 77420 CHAMPS SUR MARNE
 SARL D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
 IMMATRICULEE AU RCS DE MEAUX SOUS LE N° 513 333 468



Centaure



ALTERNATIVE ARCHITECTURE

25 Rue Alfred NOBEL
77420 CHAMPS SUR MARNE
Tel : 0 972 415 845

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION

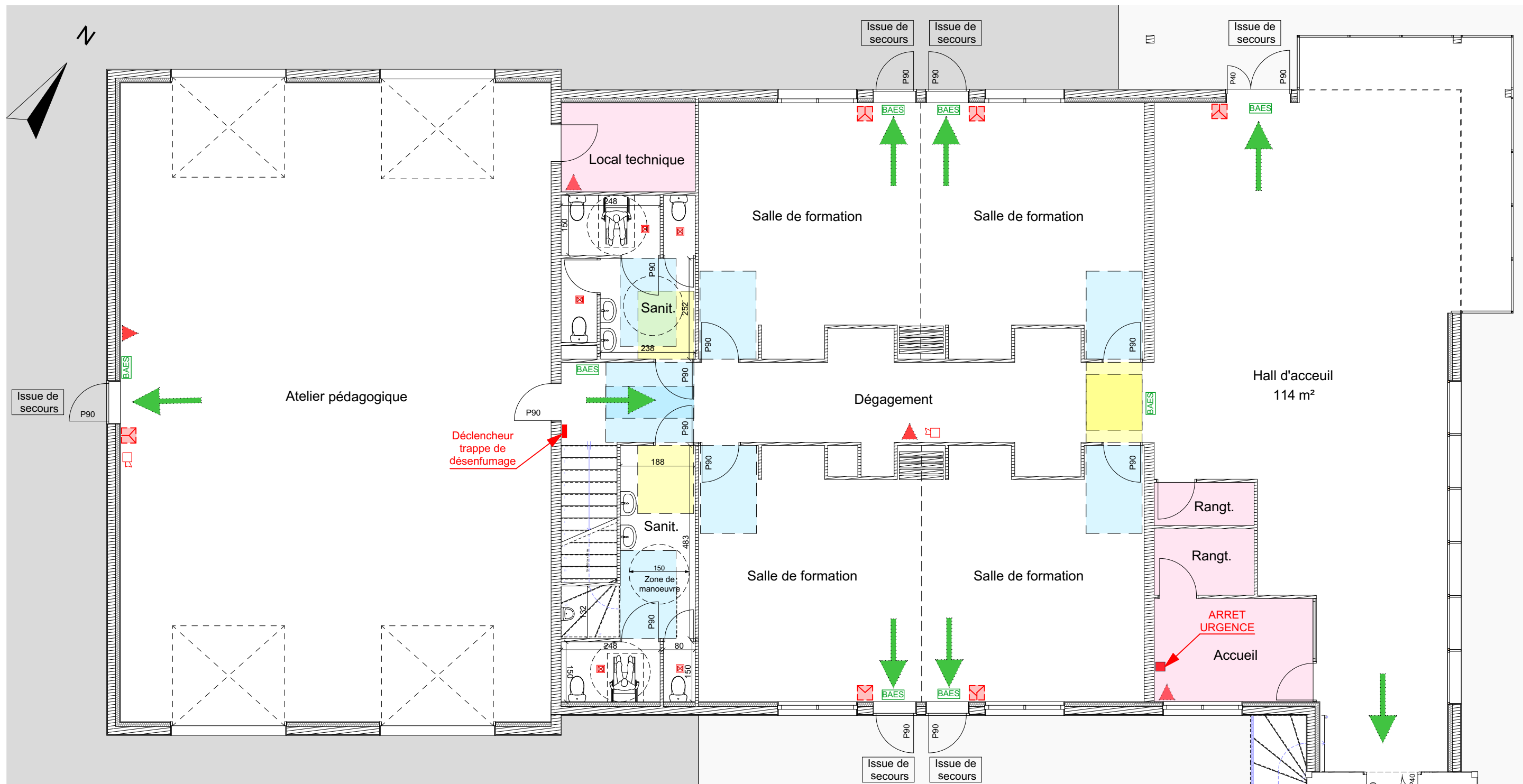
PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME - LOT 11
 COMMUNAUTE DE COMMUNE CARNELLE PAYS DE FRANCE
 REF : 18_336

DOSSIER ERP

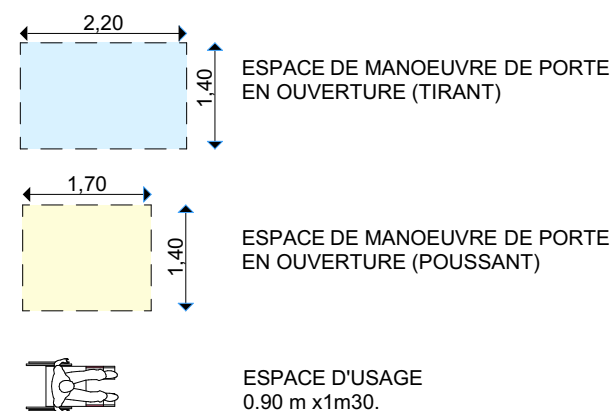
PIECE 4C
DATE
03/04/2019








FACADES


Ce document reste soumis aux textes en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1992).
 Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution.
 Aucune cote ne peut être prise à l'échelle métrique.



LEGENDE GRAPHIQUE



-  RESERVE AU PERSONNEL
-  SENS EVACUATION
-  BLOCS DE SECOURS
-  FLASH LUMINEUX (locaux isolés)
-  DECLENCHEUR MANUEL ALARME
-  DIFFUSEUR ALARME
-  EXTINCTEUR



25 Rue Alfred NOBEL
77420 CHAMPS SUR MARNE
Tel : 0 972 415 845

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT

PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME - LOT 11
COMMUNAUTE DE COMMUNE CARNELLE PAYS DE FRANCE

REF : 18_336

DOSSIER ERP

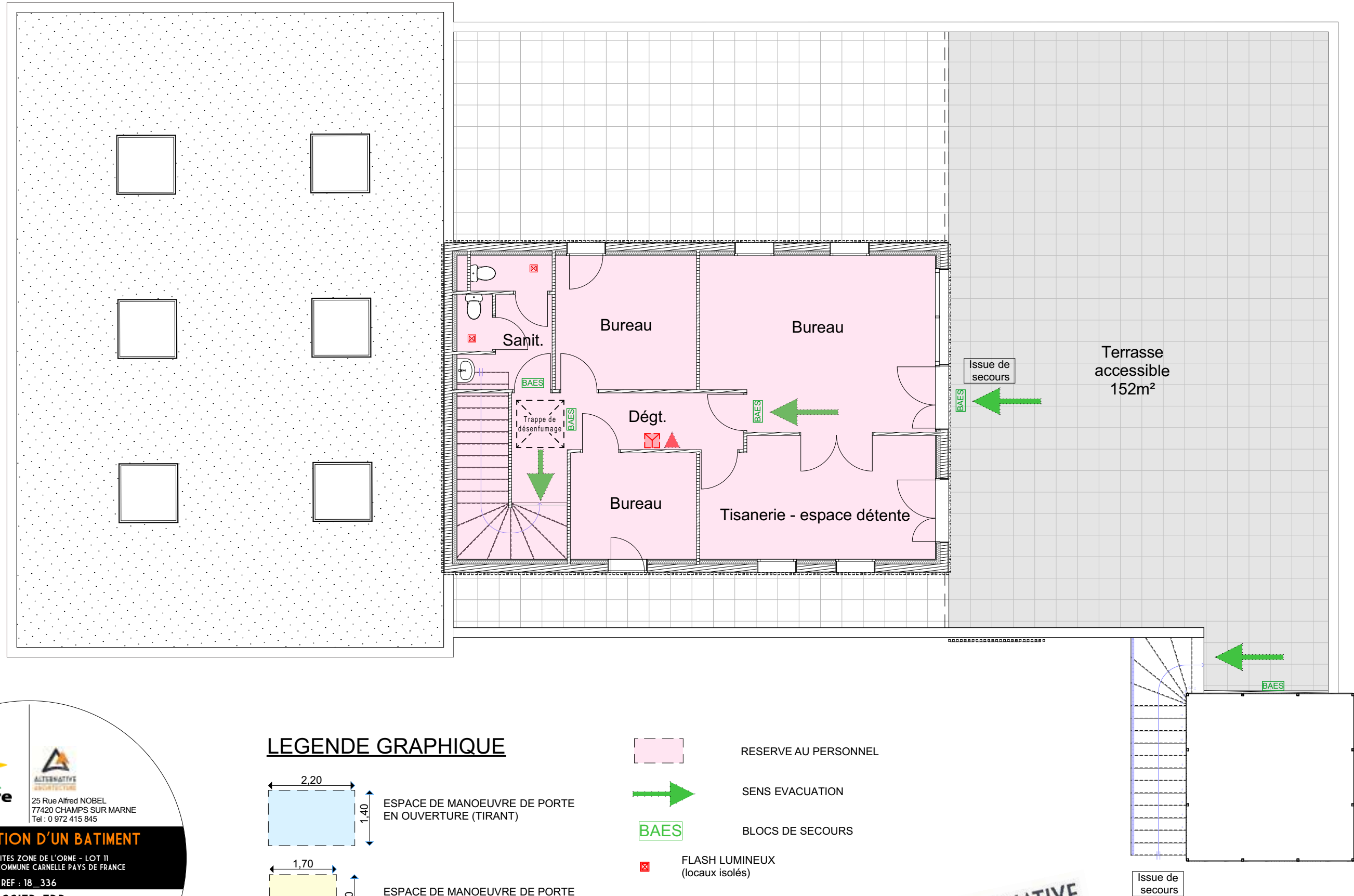
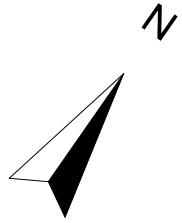
ECHELLE : 1/100 **PIECE 5A** DATE 03/04/2019

RDC

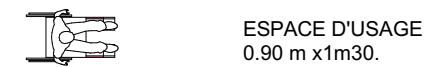
Ce document reste soumis aux textes en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1992).
Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution.
Aucune cote ne peut être prise à l'échelle métrique.


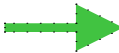








25 RUE ALFRED NOBEL - 77420 CHAMPS SUR MARNE
SARL D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
IMMATRICULEE AU RCS DE MEAUX SOUS LE N° 513 333 468




LEGENDE GRAPHIQUE



-  RESERVE AU PERSONNEL
-  SENS EVACUATION
-  BLOCS DE SECOURS
-  FLASH LUMINEUX (locaux isolés)
-  DECLENCHEUR MANUEL ALARME
-  DIFFUSEUR ALARME
-  EXTINCTEUR



Centaure



ALTERNATIVE ARCHITECTURE

25 Rue Alfred NOBEL
77420 CHAMPS SUR MARNE
Tel : 0 972 415 845

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT

PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME - LOT II
COMMUNAUTE DE COMMUNE CARNELLE PAYS DE FRANCE
REF : 18_336

DOSSIER ERP

ECHELLE : 1/100

PIECE 5B

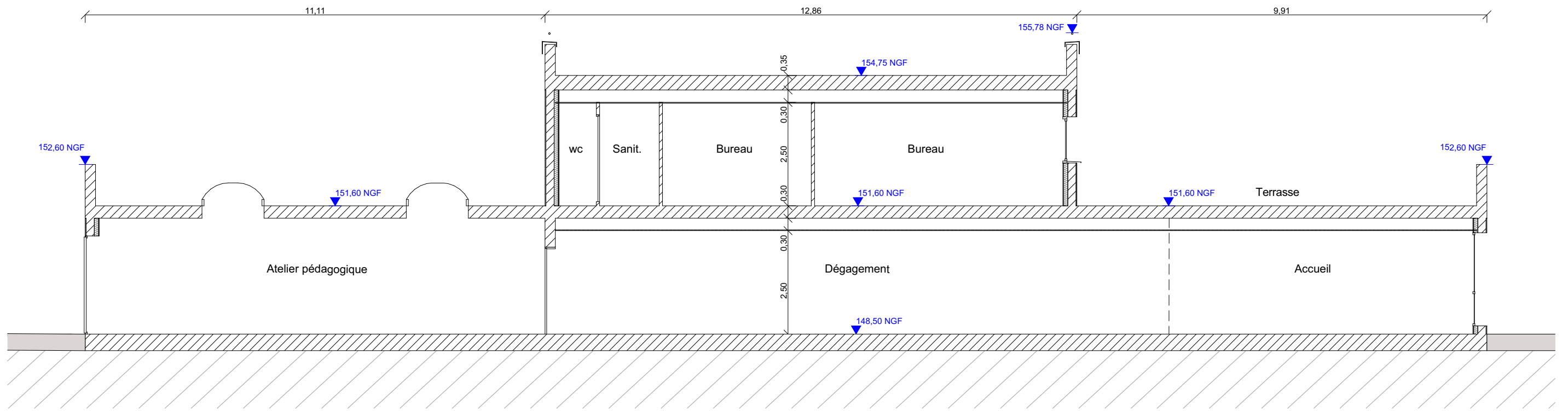
DATE
03/04/2019

1ER ETAGE

Ce document reste soumis aux textes en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1992).
Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution.
Aucune cote ne peut être prise à l'échelle métrique.

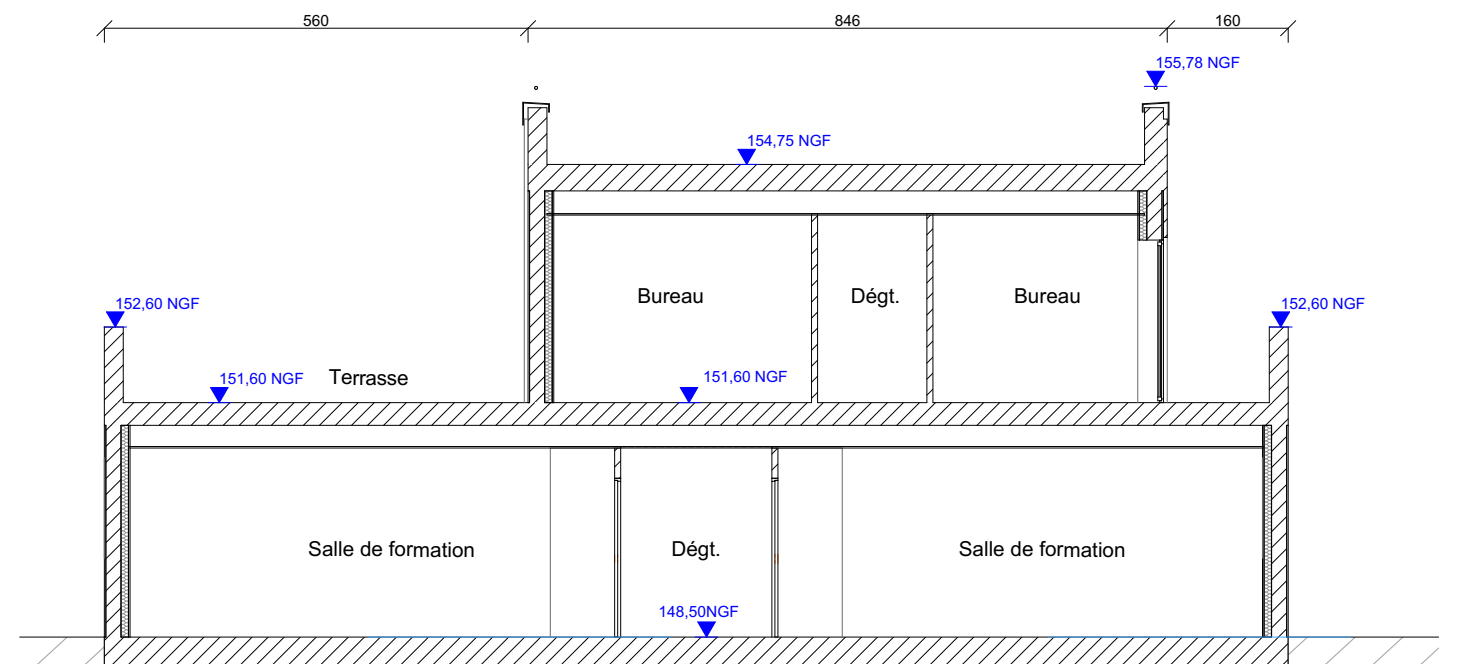
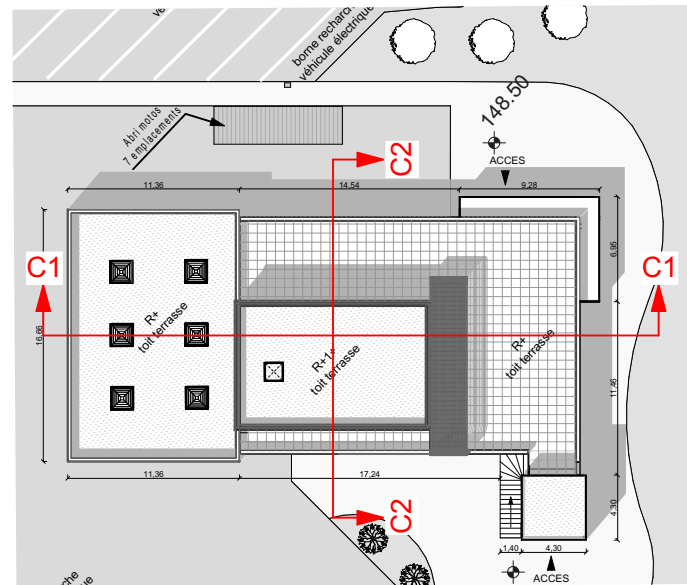
ALTERNATIVE ARCHITECTURE

25 RUE ALFRED NOBEL - 77420 CHAMPS SUR MARNE
SARL D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
IMMATRICULEE AU RCS DE MEAUX SOUS LE N° 513 333 468



COUPE C1

1:100



COUPE C2

1:100

Centaure
 25 Rue Alfred NOBEL
 77420 CHAMPS SUR MARNE
 Tel : 0 972 415 845

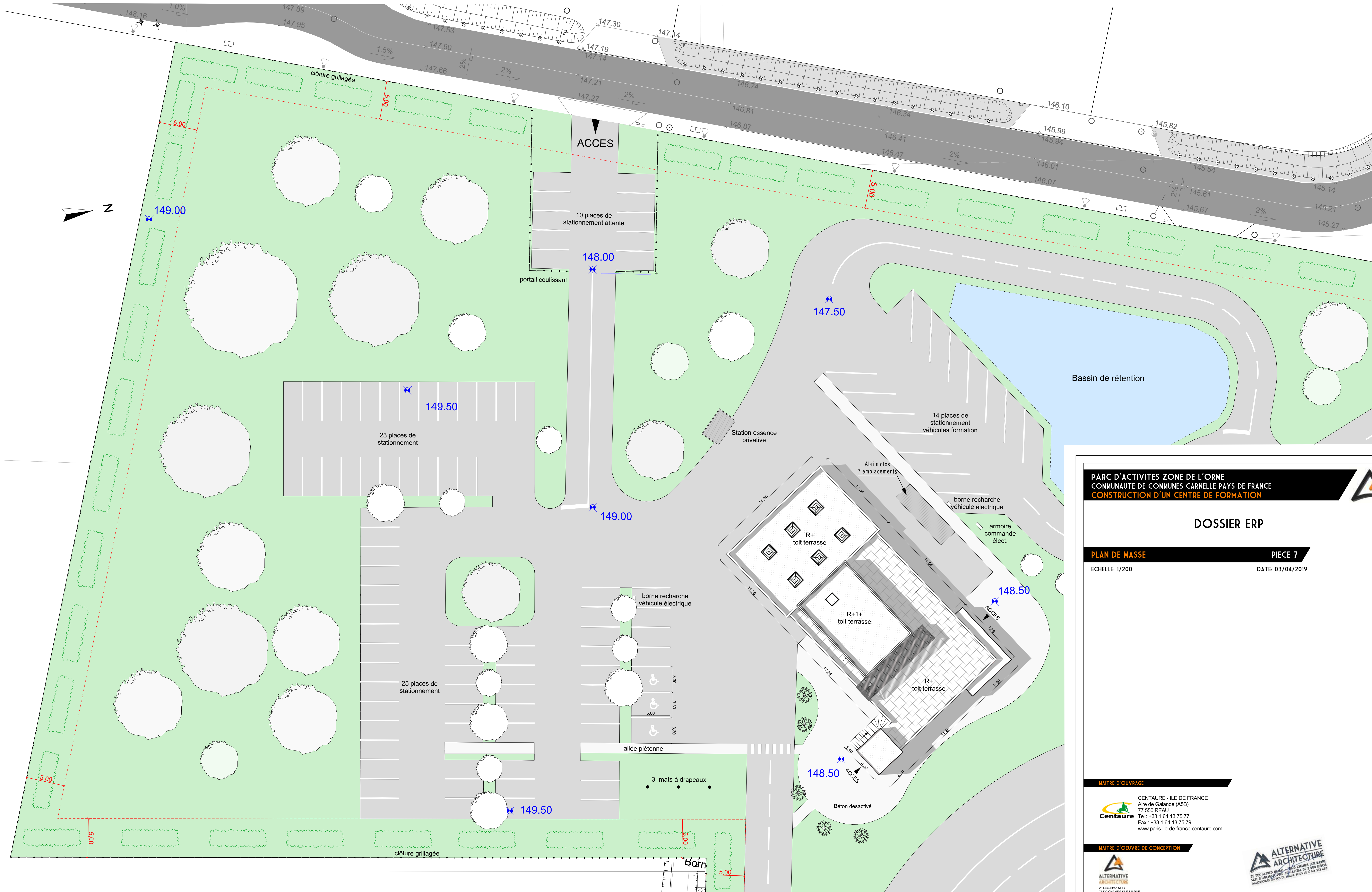
ALTERNATIVE ARCHITECTURE
 25 RUE ALFRED NOBEL - 77420 CHAMPS SUR MARNE
 SARL D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
 IMMATRICULÉE AU RCS DE MEAUX SOUS LE N° 513 333 468

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION
 PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME - LOT 11
 COMMUNAUTE DE COMMUNE CARNELLE PAYS DE FRANCE
 REF : 18_336

DOSSIER ERP
 ECHELLE : 1/100
 PIECE 5C
 DATE 03/04/2019

COUPES

Ce document reste soumis aux textes en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1992).
 Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution.
 Aucune cote ne peut être prise à l'échelle métrique.



**PARC D'ACTIVITES ZONE DE L'ORME
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION**

DOSSIER ERP

PLAN DE MASSE **PIECE 7**
 ECHELLE: 1/200 DATE: 03/04/2019

MAITRE D'OUVRAGE
 CENTAURE - ILE DE FRANCE
 Aire de Galande (ASB)
 77 550 REAU
 Tel: +33 1 64 13 75 77
 Fax: +33 1 64 13 75 79
 www.paris-ile-de-france.centaure.com

MAITRE D'OEUVRE DE CONCEPTION
 ALTERNATIVE ARCHITECTURE
 25 Rue Alfred NOBEL
 77430 CHAMPS SUR MARNE
 TEL: 0972410360 Email: contact@alternarchi.fr



Ce document reste soumis aux règles en vigueur concernant la propriété artistique (loi du 01/07/1993). Il ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution. Aucune cote ne peut être prise à l'échelle maquette.